

L'AVENIR



DE LYON

JOURNAL RÉPUBLICAIN SOCIALISTE

ANNONCES :

ADMINISTRATION & REDACTION :

ABONNEMENTS :

15, Cours de la Liberté, 15
LYON

Paris 3 fr. par an
Lyon et départ. 2 fr. 10 c. par an
Pour les autres départ. 2 fr. 50 c. par an
(Région de Lyon et de la Loire)
Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

FOUILLOUX

Vice-Président

du Conseil Général du Rhône

Maire de St-Cyr-au-Mont-d'Or

Candidat élu par les Délégués cantonaux du département du Rhône, à la réunion du Palais de la Bourse.

Nous donnerons prochainement un feuilleton

LA BIGAME

ROMAN CONTEMPORAIN

PAR

ALFRED SIRVEN

LA BIGAME, le nouveau roman d'Alfred Sirven dont le succès a été si retentissant, est une étude de mœurs d'une poignante réalité, une histoire pleine d'émotion et de tendresse, un drame du mariage, dont les mères conseilleront la lecture à leurs filles.

LA BIGAME

est, en effet et surtout, une œuvre de haute portée morale et sociale.

Tous nos lecteurs, toutes nos lectrices doivent lire

LA BIGAME

LETTRES POLITIQUES

La Curée

Ils ont trouvé enfin où caser leurs ours, ces bons opportunistes.

Le voyage d'exhibition qu'ils avaient fait faire à ce Badois, dont le titre principal a été d'être le secrétaire d'un fameux Génois, dit le « Grand Patriote », n'avait pas, malgré la largeur de son rayon, donné les résultats qu'ils en attendaient.

La Côte-d'Or, Saône-et-Loire, l'Yonne s'étaient montrés quelque peu rebelles. Et comme personne, y compris l'intéressé, ne se fait de doutes sur le sort qui attend ce volumineux législateur dans sa circonscription actuelle, l'opportuniste allait donc être condamné à la décapitation !

Le rôle de « guillotiné par persuasion », illustré par Eugène Chavette, n'allait que médiocrement à un parti qui comprend les Arène, les Baviers-Chauffour et autres personnages, si heureux de vivre et de bien vivre.

Et le blackboulage du grave, mais essouffant directeur de la République française était une de ces catastrophes

dont, à tout prix, il fallait préserver sa précieuse tête.

Sur ce, Labordère donne sa démission. Voilà la place demandée.

Hélas ! Est-elle si facile à prendre ?

On en parle au Spuller en question qui fait un pas, puis recule, puis avance de deux et recule encore, semblable au baigneur frileux qui, avant de se jeter dans l'eau froide, se mouille le bout de l'orteil et se retire en grelottant de tout le corps. Spuller trouvait d'abord l'eau un peu froide; mais ses bons amis qui étaient là le poussaient.

— Ai-je des chances ? glapissait l'infortuné. Je ne suis pas candidat, je suis électeur, mais si vous me promettez que je ne boirai pas un coup!...

On le lui a promis. Il s'est élancé dans l'eau froide. A présent le voilà dans le lac.

Oui, chose curieuse, autant sur la terre ferme il avait l'air d'un bon nageur, autant il patage depuis qu'il joue son rôle de candidat. Beaucoup de délégués de la banlieue, incertains, indécis, avaient, sur la foi d'une renommée factice, quelques vagues sympathies pour l'ex-lieutenant du « grrrrrand patrrriote. »

Ils l'ont vu, entendu; il ont été stupéfaits de cette morgue hautaine : je n'ai pas demandé à être candidat, votez pour moi si vous voulez, je n'ai pas de programmes, en étant un à moi tout seul. On lui demande pourquoi, ayant promis à ses électeurs du 3^e arrondissement de voter le budget des cultes, il s'est prononcé contre.

RÉPONSE. — Ce n'était pas opportun.

Pourquoi avez-vous repoussé l'élection des juges, qui était dans votre programme ?

RÉPONSE. — J'en ai été partisan, je ne le suis plus, et ne le serai plus.

Voilà ce qu'en opportunisme on appelle des raisons.

La vérité, c'est qu'à tous ces budgétivores il faut des places, des honneurs, de l'argent. La République est pour eux une bête de somme, et ils l'exploitent, la traitent et l'épuisent en cherchant à lui tirer son lait pour s'en engraisser.

Pendant ce temps, le travailleur crève de faim et s'il proteste, on le jette en prison.

Eh bien ! il faut que tous ceux qui sont républicains, qui sont honnêtes, qui croient à la justice et qui veulent le bien-être de chacun, s'en détournent de plus en plus et empêchent, le plus tôt qu'ils le pourront, dans toutes les élections qui auront lieu, la continuation de cette odieuse curée : la France traitée en gibier, abattue et livrée en pâture à la meute Spulleriste !

Albert PÉTROT

DÉPÊCHES DE NUIT

LA GUERRE AVEC LA CHINE

La guerre de Chine

L'amiral Courbet est toujours à Kélung. Le commandant en chef de notre escadre dans les mers de Chine avait prêté toutes ses dispositions pour arrêter au passage la flotte chinoise dans le cas où celle-ci aurait voulu tenter un débarquement à Formose.

Mais les derniers avis portent que la flotte chinoise ne s'est dirigée ni sur Formose ni vers Fou-Théou. Elle marcherait vers le golfe de Tchili pour y embarquer des troupes.

Tout porte à croire que lorsque les navires chinois se disposeront à entrer en campagne, les opérations militaires contre Kélung seront terminées et l'amiral Courbet pourra librement les poursuivre.

La flotte chinoise

On télégraphie de Shanghai au Standard de vendredi matin :

L'escadre chinoise a remonté le Yang-Tsé, au lieu de serendre à Formose, comme on l'avait annoncé.

A Formose

Le Times a reçu, par la voie de Colombo la dépêche suivante, en date de Tamsui, 22 décembre :

Les navires français se rassemblent près de Tamsui. Ils se proposent évidemment d'attaquer Tai Wan. Depuis des semaines le blocus n'est pas effectif pour beaucoup de points de la côte et cependant on continue d'en maintenir les dispositions.

Les neutres sont fort mécontents de voir arrêter leurs bâtiments de commerce.

Au Tonkin

Le Times publie la dépêche suivante de Hanoi, 24 décembre.

Les opérations françaises sont complètement arrêtées. On ne les reprendra pas avant trois semaines. Tout mouvement offensif est impossible tant qu'on n'aura pas reçu de renforts.

Le 16 décembre, les Chinois ont attaqué un détachement français en reconnaissance. Les Français ont eu 12 tués et 20 blessés.

Une forte armée chinoise est massée à Tsin-Eua-Doc. La piraterie règne de nouveau ; la navigation sur les rivières est extrêmement difficile.

Les affaires de Corée

On télégraphie de Shanghai au Standard :

Une feuille locale annonce que la Chine est disposée à donner son approbation au traité conclu entre la Corée et le Japon.

Le chiffre de l'indemnité que la Corée doit payer au Japon a été réduit à 200,000 dollars.

Les relations amicales continuent entre la Chine et le Japon.

La Russie en Corée

On mande de Saint-Petersbourg :

Il se confirme que la Russie a l'intention d'occuper l'île de Quelpaert, près de la Corée, si les autres puissances font des annexions dans cette partie des mers de Chine.

Au Cambodge

Le ministre de la marine a reçu vendredi matin la dépêche suivante du gouverneur de la Cochinchine :

Pnum-Penh, le 23 janvier.

Grand succès remporté par colonne du lieutenant-colonel Miramond. Après marche forcée, elle a surpris Sivotha dans son camp, à Mierg, le 21 à cinq heures du soir.

La colonne l'a attaqué vigoureusement et a dissipé sa bande après lui avoir tué une vingtaine d'hommes.

Tous les bagages, vivres, voitures, cinq cages d'éléphants sont restés en notre pouvoir. Sivotha s'est enfui à cheval et blessé, à ce que disent les habitants.

La colonne continue sa poursuite.

LES ÉLECTIONS EN AVRIL

Il paraît dès maintenant certain que les élections législatives auront lieu en avril, le 19, probablement. Il serait procédé le 3 mai au second tour de scrutin, et la Chambre nouvelle, élue au scrutin de liste, serait convoquée en session extraordinaire le mardi 5 mai.

On a d'abord songé à consulter les groupes républicains au lendemain du vote par le Sénat de la proposition Constans. On aurait eu recours à une interpellation déposée par un membre de l'Union républicaine, et qui aurait eu pour conclusion un ordre du jour invitant le gouvernement à dissoudre la Chambre.

Les sentiments de M. Grévy sur la dissolution, même effectuée dans les conditions les plus normales, sans l'apparence d'un conflit, sont connus. Le président de la République n'a pas paru disposé à signer, même sur l'invitation d'un ordre du jour de la Chambre, un décret demandant au Sénat un avis favorable à la dissolution, et il a fallu penser à autre chose.

Voici ce qu'on a trouvé : au lieu de procéder par voie d'interpellation, on demanderait à la Chambre de manifester son sentiment par le vote d'une disposition additionnelle fixant la date des élections générales.

A son tour, le Sénat serait appelé à se prononcer sur cette disposition, dont l'adoption lèverait tous les scrupules de M. Jules Grévy et mettrait sa responsabilité pleinement à couvert.

Dans l'hypothèse où le plan du gouvernement ne rencontrerait pas d'obstacle, les Chambres, qui vont se réunir le 27 janvier, se sépareraient le 28 mars.

INFORMATIONS

L'armée

Le ministre de la guerre a exposé à la commission de l'armée, ses idées sur la réforme militaire.

Le général Lewal voudrait que la durée légale du service fût en principe fixée à quatre ans, mais avec cette réserve que le gouvernement aurait le droit, selon les circonstances et les exigences budgétaires, de renvoyer toute la classe après trois ans de service effectif.

Le général Lewal est hostile au système du volontariat d'un an.

En ce qui concerne les dispenses, il les remplace par des libérations anticipées. A cet effet, il propose d'organiser, après la première et la seconde année de service, des examens auxquels tout le monde pourrait prendre part et qui ne seraient pas par conséquent créés exclusivement en faveur des jeunes gens destinés aux carrières libérales ou commerciales. Un décret fixerait chaque année le chiffre des points à obtenir pour bénéficier de la libération après la première ou la deuxième année, ainsi que le nombre des jeunes gens qui pourraient être libérés dans les deux classes.

11 h. — Deux explosions ont eu lieu, à quelques minutes d'intervalle, dans le Parlement, l'une dans la crypte de Westminster-Hall; l'autre dans la tribune publique.

On croit que ces explosions de dynamite ont fait des dégâts considérables. Un individu a été arrêté.

L'extrémité occidentale de la Chambre des communes a été détruite; toutes les fenêtres de la façade de Westminster-Hall sont brisées.

Deux policemen ont été blessés. Une autre explosion a eu lieu sur l'esplanade de la Tour de Londres.

Minuit. — Un crime épouvantable vient d'être commis aux environs de cette ville.

M. de la Hache, avocat; sa mère, âgée de quatre-vingts ans, et une servante ont été trouvés tous les trois assassinés.

Le premier a été assommé; les deux autres victimes ont été étranglées.

L'émotion est considérable dans le pays.

APPEL A LA DÉMOCRATIE du 3^e Arrondissement

Le Comité électoral des Républicains Socialistes du 3^e arrondissement, répondant à l'appel fait à tous les comités républicains constitués du département par la Commission d'organisation du Congrès de Neuville, invite tous ses adhérents et tous les citoyens à se former d'urgence en groupes, afin de participer à la nomination des délégués au congrès, lesquels devront être nommés en réunion plénière des groupes.

Les procès verbaux de formation de groupes seront reçus chez le citoyen Rivoire, avenue de Saxe, 242.

Le Secrétaire CHACHUAT.

NOTRE SAISIE

Lors de notre première saisie, le parquet de Lyon, par l'organe du substitut M. Philippon, expliqua la mesure dont nous avons été l'objet en assimilant le journal à un billet de loterie. Ce n'est pas l'Avenir que nous avons saisi disait-il, c'est le billet de loterie.

Si spécieux que fut cet argument, il donnait thème à discussion.

Nous sommes curieux de connaître les motifs sur lesquels on s'appuyera pour justifier la nouvelle saisie opérée dans nos bureaux.

L'Avenir ne portait aucun numéro; on ne procédait à aucun tirage; toute

Les cris de : Vive la révolution sociale! retentissent au fond de la salle, et l'auditoire se disperse en commentant diversement cet incroyable verdict.

NOUVELLES DE L'ETRANGER

L'empereur Guillaume

Les démentis de source officielle, relativement à l'état de santé de l'empereur Guillaume, continuent à pleuvoir; mais les bruits les plus alarmants ne laissent pas de circuler, malgré cela, dans tout Berlin. On fait observer, entre autres choses, qu'il y a juste deux ans, quelques heures avant la mort du prince Charles de Prusse, frère de l'empereur, les novellistes officieux avaient reçu ordre de télégraphier, dans toutes les directions, que le malade allait beaucoup mieux. Du reste, on annonce de bonne source que le bal de souscription, à l'Opéra, déjà remis au 31 janvier, subira un nouveau délai de huit jours. On sait que l'empereur avait manifesté le désir d'y assister.

M. de Bismarck

Berlin, 23 janvier.

L'appel aux souscripteurs en vue d'offrir un présent d'honneur au prince de Bismarck, à l'occasion de son soixante-dixième anniversaire, vient de paraître.

AMBASSADEUR - SÉNATEUR

Nous avons, en ce moment, de grands intérêts à débattre avec l'Angleterre, et la présence d'un ambassadeur à Londres n'a jamais été si utile que maintenant.

C'est ce moment que choisit M. Waddington pour quitter son poste.

Ses intérêts particuliers l'appellent dans son département où il va s'occuper de sa candidature sénatoriale, il néglige les intérêts de la France, qui devraient le retenir à Londres.

Voilà les inconvénients du cumul. C'est avec ce système que nous avons de mauvais sénateurs et de pitoyables ambassadeurs. Dès que ces messieurs se croient capables de tenir un emploi, ils en prennent deux, et tout va mal.

MOUVEMENT JUDICIAIRE

On affirme que le poste de conseiller à la cour de cassation, vacant par suite du décès de M. Blondel, est donné à M. Chauffour, premier président à Besançon.

M. Faye, procureur général à Limoges, remplace M. Chauffour dans les fonctions de premier président de la cour de Besançon.

M. Beaudoin, avocat général à Lyon, est nommé procureur général à Limoges.

M. Bertrand, conseiller à la cour de Lyon, est nommé premier président de chambre près la même cour.

Le mouvement porte enfin sur un certain nombre de conseillers, de juges, etc.

La principale nomination concernant l'Algérie est celle de M. Régnier, qui est nommé vice-président à Constantine.

d'Ivrée et de Suse signalent de nouveaux désastres causés par des avalanches.

18 cadavres ont été retrouvés à Brosaseo, 14 à Sparone, 7 à Nosca et 11 à Frassinere.

Huit personnes, dont une seule a été sauvée, ont été englouties à Exilles; parmi ces dernières, 20 ont été retirées vivantes et 30 mortes.

Les autorités, les soldats et la population rivalisent de zèle.

— Londres. — Une dépêche de Mardère annonce que l'Allemagne vient de faire d'importantes annexions en Afrique; elle aurait pris possession de Brancia, dans le pays de Dolrecka.

D'autre part, on mande de Sierra-Leone, que la tribu des Ahwoonabs aurait arboré le drapeau allemand dans l'intérieur et menacerait d'arrêter les convois si Yellah Koffee et Quittah n'imitent pas leur exemple.

— Chicago. — Tout dernièrement, la petite armée socialiste vient de compléter son armement.

Elle comprend ici près de deux mille hommes et elle est subdivisée en trois sections:

Les Jaeger-Werein, les Bohemian-Sharpshooters et les Ser-Und-Wehr-Werein.

Toutes les bandes s'exercent dans des établissements particuliers, malgré les lois de 1879 par lesquelles sont interdits les rassemblements armés aux États-Unis.

Le parti socialiste est d'ailleurs fortement armé et organisé dans une grande partie de l'Union américaine. Il est aussi représenté au conseil municipal de Chicago et de San-Francisco.

Il fait tous les jours de nouvelles recrues et l'on prévoit qu'avant peu il aura des forces suffisantes pour battre sur le terrain légal tous les autres partis.

Il correspond fréquemment avec ses frères d'Europe, surtout avec l'Allemagne.

Au ministère de la guerre

M. le commandant Fournier, signataire du traité de Tien-Tsin, qui s'était rendu auprès de sa famille, à Ollioules (Var), est rentré hier à Paris, venant se mettre à la disposition de monsieur le ministre de la guerre, qui l'avait mandé en toute hâte.

M. le général Millot, ancien commandant en chef de l'armée du Tonkin, qui était en congé à Cannes, est également arrivé à Paris mandé par le général Lewal.

UN PROCÈS D'OPINION

Voici le verdict rendu par le jury de la Seine dans l'affaire de la salle Lévis:

Millet est condamné à cinq ans de réclusion. (Murmures.)

Piéron, Ponchet, Montant, Leboucher et Druelle, à deux mois de prison et cent francs d'amende.

Naudet et Simian sont acquittés.

Des murmures accueillent cet arrêt, absolument incompréhensible.

s'étendait, nous l'avons dit, un assez vaste espace.

Rempli par une pelouse où grandissaient à l'aise, sans souci du jardinier, les herbes folles et les fleurs sauvages, cet espace avait à son centre une statue de Diane chasseresse, chef-d'œuvre de marbre posé sur un piédestal carré.

Or, de derrière l'un des angles de ce piédestal, le vicomte avait cru voir surgir avec précaution, puis se retirer tout à coup une tête masculine.

D'abord, il pensa s'être trompé.

Le jour s'éteignait de plus en plus, et l'haleine du soir, descendant avec l'ombre, agitait vaguement les feuillages aux alentours de la statue.

Ne se pouvait-il pas que la silhouette mouvante de quelque branche eût fait illusion à Florestan?

Il ferma ses volets à demi et resta en observation, les yeux fixés sur le socle blanc.

Au bout de dix minutes, la tête se remontra.

Cette fois elle apparaissait en pleine lumière et M. de Morlac eut comme un souvenir de l'avoir déjà rencontrée.

Cette tête nue, aux prunelles ardentes, la pâleur livide, aux cheveux rouges et coupés ras, était de celles que l'on n'oublie jamais...

En consultant sa mémoire, Florestan se rappela l'homme sombre qui lui avait vendu un cheval à son arrivée à Tournai,

celui-même que Giles le palefrenier avait nommé le Cousin du Diable.

Comment s'était-il introduit dans le parc? Que faisait-il derrière cette statue? Depuis combien de temps se cachait-il là?

Ces questions se présentèrent d'un seul bloc au vicomte, qui n'essaya point de les résoudre...

Une préoccupation bien autrement grave accapara toutes ses facultés.

L'inconnu épiait évidemment Dolores!

C'était vers elle qu'il tendait sa face aigüe, contractée, vipérine, rendue plus hideuse que d'habitude par une émotion indéfinissable.

Était-ce de la haine ou de l'amour?

Nul n'eût su le dire; mais, à coup sûr, il y avait là, pour la jeune femme, la menace d'un grand danger.

Tandis que, frémissant d'angoisse, M. de Morlac cherchait un moyen de protéger celle qu'il aimait, l'homme quitta sa retraite, et, ployé en deux, rampant comme une panthère au milieu des jungles, il fit quelques pas dans la direction du berceau.

Sa main droite serrait le manche d'un poignard.

A cette vue, le front du vicomte se mouilla. Que faire? Crier, réveiller la dormeuse?... Il n'y fallait pas songer. C'eût été précipiter la catastrophe, hâter la fuite de l'assassin.

D'un rapide coup d'œil, Florestan mesura la distance qui le séparait du sol.

Elle était énorme; mais une vigne vierge étalait au long du mur ses branches noueuses et pouvait, à la rigueur, l'aider à descendre.

Il n'hésita pas...

Détachant son épée qui eût entravé ses mouvements, il ne conserva que sa dague et enjamba le rebord de la fenêtre.

Cependant l'homme sinistre marchait à son but avec une lenteur pleine de prudence... A toute minute, il s'arrêtait pour regarder derrière lui, devant lui, autour de lui.

L'idée ne lui vint pas de regarder au-dessus de lui, et Florestan, cramponné par les pieds et par les mains à la muraille, put, sans attirer son attention, commencer son entreprise difficile.

Si vite qu'il descendit toutefois, il était douteux que le vicomte sauvât Dolores. Au moment même où sa botte touchait terre, Diégo Diaz pénétrait sous le berceau.

Là, l'espion se redressa de toute sa hauteur.

Ses yeux jaunes luisaient dans l'ombre comme deux escarboucles; riant d'un rire silencieux, il se pencha sur le hamac, et, par un geste frénétique, il leva son bras armé sur la jeune femme endormie.

Mais presque aussitôt, soit pitié, soit que son ancien amour eût triomphé de sa

Les associations ouvrières

On sait qu'une commission extra-parlementaire a été instituée en vue d'étudier la question des associations ouvrières. Elle s'est réunie plusieurs fois, en ces temps derniers, notamment vendredi matin sous la présidence de M. Laroze sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'intérieur.

L'élection sénatoriale de la Seine

Les électeurs et délégués qui éliront dimanche un sénateur en remplacement du major Labordère, démissionnaire, se sont réunis, jeudi en assemblée plénière, à l'Hôtel de Ville.

Il s'agissait de choisir un candidat unique.

Les candidats définitifs étaient: M. Spuller, député de Paris, candidat opportuniste; M. Georges Martin, conseiller municipal, candidat autonomiste; M. Gatineau, député d'Eure-et-Loir, candidat radical.

La réunion a été très longue. Des discours ont été prononcés par MM. Clémenteau, Gatineau, Gamard, Spuller, Desprez, etc. Après ces discours, la réunion vota sur chacune des candidatures qui lui sont proposées. La candidature de M. Gatineau est adoptée.

M. Georges Martin maintenant sa candidature, il y aura donc dimanche deux candidats républicains pour l'élection sénatoriale de la Seine.

Actes officiels

Le garde des sceaux a soumis, à la signature du président de la République, un mouvement judiciaire qui comprend les nominations suivantes:

Le poste de conseiller à la Cour de cassation vacant par suite du décès de M. Blondel, est donné à M. Chauffour, premier président à Besançon;

M. Faye, procureur général à Limoges, remplace M. Chauffour comme premier président de la cour de Besançon;

M. Beaudoin, avocat général à Lyon, est nommé président de chambre près la même cour,

Le mouvement porte, enfin, sur un certain nombre de conseillers, de juges, etc.

Ce mouvement sera suivi d'un autre dans une vingtaine de jours.

Par décision du ministre de la marine, M. Brun, capitaine en premier d'artillerie de la marine et des colonies, a été inscrit au tableau d'avancement pour le grade de chef d'escadron. Faits de guerre à Madagascar.

PETITES NOUVELLES

Londres. — On télégraphie d'Alexandrie au Daily Chronicle de ce matin, d'après une dépêche de Dongola, que M. Olivier Pain a été nommé chancelier du mahdi et chargé, par celui-ci, d'une mission en Europe.

— Londres. — On assure ici que le Portugal n'a encore fait la cession formelle d'aucun de ses droits sur le Congo.

— Rome. — Les dépêches de Cunéo,

FEUILLETON DE L'AVENIR (123)

LE COUSIN DU DIABLE

Par Gontran BORYS

DEUXIÈME PARTIE

LES AMOURS DE FLORESTAN

(Suite)

Ainsi divaguait le vicomte, nonchalamment accoudé à sa fenêtre. Tout à coup il se redressa par un haut-le-corps brusque.

Les sourcils contractés, la bouche pâle et crispée, l'œil fixe et flamboyant, il sembla se ramasser sur lui-même, pareil au lion qui va bondir et se ruer sur une proie...

Qu'avait-il vu?

XIII

OU LE COUSIN DU DIABLE REND UN SERVICE D'AMI A M. DE MORLAC

Ce qu'avait vu Florestan, le voici:

Entre la fenêtre où il veillait et le berceau sous lequel sommeillait la comtesse

otre combinaison consistait, non pas en bons cadeaux intercalés dans le journal, ainsi que le dit notre confrère le *Salut Public*, mais en une insertion ainsi conçue :

« Le porteur du présent journal est prié de passer dans nos bureaux pour une affaire qui le concerne ».

Le possesseur de cette invitation y répondait généralement, et voici en quoi consistait la communication.

Un de nos employés, qui avait mission pour cela, demandait au porteur s'il était content de la ligne politique du journal et s'il voulait bien consentir à faire de la propagande en faveur de son extension dans le quartier qu'il habitait.

La réponse était toujours affirmative, alors on lui remettait 10 francs en espèces ou en nature.

Cette somme était destinée à le couvrir du dérangement que nous lui avions occasionné et de des légères dépenses que pouvait entraîner la propagande qu'il se proposait de faire.

C'est un nouveau système de réclame qui avait le mérite, nos lecteurs étant pour la plupart des travailleurs éprouvés par la crise, de les aider sans les vilifier.

Il faut y mettre de la bonne volonté, on en conviendra, pour voir dans ce système une loterie; mais les *risconsultes* qui composent le parquet de Lyon n'y regardent pas de si près.

Quoiqu'il en soit, rien ne justifiait la saisie de l'*Avenir*; le journal ne contenait ni argent, ni numéro, ni annonce de tirage.

Si la combinaison que nous avions novée tombait sous le coup de la loi, on devait nous poursuivre purement et simplement. En s'introduisant la nuit dans nos bureaux pour s'emparer de nos journaux, M. Morin a commis une illégalité flagrante.

Il manque à quelques-uns jusqu'aux vêtements; ils redoutent l'hiver; ils appréhendent même de vivre. D'autres mangent des fruits précoces et exigent qu'on force la terre et les saisons pour arriver à leur délicatesse.

Certains riches avaient en un seul orceau la nourriture de cent familles.

LABRUYÈRE.

A TRAVERS LYON

Mardi 27 courant, à huit heures du soir, séance publique du Conseil municipal, à l'Hôtel-de-Ville.

L'enquête de commodo et incommodo. — On nous prie de rappeler aux intéressés que le délai de l'enquête de commodo et incommodo, pour l'agrandissement de l'usine à gaz de la Guillotière, expirant le 28 janvier, à midi, il y a lieu de formuler sans retard toutes réclamations utiles que les habitants du quartier sont invités à faire enregistrer, de dix heures à midi, au bureau du commissaire de police, 54, rue Villeroy.

P.-L.-M. — La compagnie de Paris-Lyon-Méditerranée délivre des billets d'aller et retour de Lyon à Nice et Menton (via Marseille), valables pendant trente jours, non compris le jour du départ, 1^{re} classe, prix : cent francs.

Ces billets seront délivrés du 25 janvier au 5 février inclusivement, et donneront droit d'arrêt facultatif dans les gares situées entre Marseille, Hyères et Menton, tant à l'aller qu'au retour.

Par suite des neiges entre Oulx et Salbertrand (Haute-Italie), la circulation est momentanément interrompue, la compagnie n'accepte plus les voyageurs, bagages et messageries au-delà d'Oulx.

Effondrement d'un plancher. — Un accident, qui a failli avoir des conséquences très graves, est arrivé hier dans l'atelier du nommé Seignol, ébéniste, rue Désargues, 18.

Un plancher dressé dans l'atelier, et sur lequel étaient entassées des planches, a cédé sous le poids et s'est effondré; une petite fille de quatre ans, qui dormait dans son berceau, a été prise sous l'avalanche de pièces de bois et littéralement enseveli.

Aux cris des parents, plusieurs personnes sont accourues prêter main-forte pour dégager l'enfant qui poussait des cris lamentables.

Après un quart d'heure de travail, on est enfin parvenu à la retirer de sa fâcheuse position.

Transportée dans une pharmacie voisine, on a constaté que, par un hasard extraordinaire, la victime de cet accident n'avait reçu que des contusions sans gravité.

Vol qualifié. — Hier, la police a enfin réussi à mettre la main sur un escarpe des plus dangereux; c'est un nommé Charles Faure, âgé de 36 ans, horticulteur, demeurant rue Molière, 143.

Ce malfaiteur a été arrêté au moment où il se présentait au Mont-de-Piété de l'avenue de Saxe pour y engager divers objets signalés comme ayant été dérobés à M. Ballet, cours Gambetta, 13.

Faure a des antécédents déplorables; ses états de service le recommandent d'une manière toute spéciale au parquet.

Incendie. — L'avant-dernière nuit, vers minuit et demi, un incendie s'est déclaré cours d'Herbouville 8, dans les ateliers de M. Nicoud, apprêteur et polisseur d'étoffes.

Le feu a pris naissance dans un réduit où était entassée une certaine quantité de charbon et de bois, et s'est communiqué assez rapidement à tout le corps de bâtiment.

Quatre pompes, dont celle à vapeur, sont arrivées peu après sur le lieu du sinistre et aussitôt mises en batterie; mais le froid ayant gelé les bouches d'eau, on dut établir les prises d'eau jusqu'au Rhône.

Grâce à la promptitude des secours et au dévouement des habitants, à une heure et demie on était maître du feu.

A deux heures et demie, il ne restait plus à éteindre que les débris fumants de la toiture.

Au début de l'incendie, le mécanicien de l'usine, M. Pilet, avait eu la présence d'esprit d'aplatir un conduit de gaz qui alimentait les deux cents becs de l'usine, et de prévenir ainsi une explosion terrible.

Les pertes s'élèvent à une vingtaine de mille francs et sont couvertes par une assurance.

La cause de cet incendie est purement accidentelle.

Accidents. — Hier, vers dix heures, une dame Poireau, qui traversait la rue de la Barre, prise tout à coup d'un malaise, est tombée sur la chaussée.

Relevée aussitôt par les témoins de cet accident, elle a été conduite à l'Hôpital général.

A sept heures du soir, le nommé Louis Chapiot, demeurant rue Bugeaud, 18, a été également trouvé indisposé sur la voie publique et reconduit en voiture à son domicile.

Arrestations. — La nommée Marie Cochet a été arrêtée hier, cours du Midi, pour le délit de vagabondage.

André Dubost et Ameaume, arrêtés pour le même délit, ont été conduits à la permanence.

Acte de probité. — Hier, vers 2 h. du soir, M. Laforest, cordonnier, rue Villeroy, 18, trouvait un porte-monnaie contenant 8 fr. 25 centimes.

Ce dernier s'empressa de remettre sa trouvaille au commissariat de police.

Quelques instants après elle était réclamée par son propriétaire Mme Mattier, demeurant rue Maignan, 12.

Feu de cheminée. — Dans la journée d'hier, un feu de cheminée s'est déclaré chez M. Saubinet, commandant du Génie, rue Bourbon, 53.

Quelques seaux d'eau ont suffi pour l'éteindre.

Hôtel-Dieu. — Hier, dans la journée, le nommé Jean Bonnet, demeurant rue St-Anne, 23, à Anse (Rhône), et qui avait eu l'index de la main droite coupé par un engrenage, a été conduit à l'Hôtel-Dieu.

Le vicomte sentit ses cheveux se hérissés.

Il n'était pas exempt des idées superstitieuses si communes à cette époque, et ne pouvait supposer que deux choses : ou que Diégo s'était englouti sous terre, ou bien qu'il s'était évanoui dans l'espace.

Florestan demeura donc stupéfié, en proie à une trépidation secrète, interrogeant le silence et les ténèbres, sondant les profondeurs de cet immense jardin, constellé de rigides statues pareilles à des fantômes.

Tout à coup, au loin, dans la direction de l'hôtel de Thun, il vit courir des lueurs rougeâtres; un grand tumulte éclata; des voix d'hommes et des aboiements de chiens se confondirent.

Sans doute, la comtesse avait donné l'alarme.

On détachait les limiers; vingt serviteurs, munis de torches, se répandaient à travers le parc.

Florestan se jugea perdu. Comment justifierait-il sa présence en ce lieu?

Etranger dans la ville, sans relations d'aucune sorte, il aurait beau protester de ses bonnes intentions, raconter les choses telles qu'elles s'étaient passées, nul ne voudrait le croire.

Et puis, en ce temps de justice expéditive, on n'accordait guère aux gens suspects le loisir de s'expliquer. Il y avait

Grands Magasins de Nouveautés

A LA

VILLE DE LYON

GRAND CHOIX D'ARTICLES

POUR

CORBEILLES DE MARIAGE

EN

Soieries, Châles, Dentelles, etc.

L'importance bien connue de nos Comptoirs nous dispense d'insister sur les avantages que nous pouvons offrir dans les achats pour **CORBEILLES DE MARIAGE**. En **SOIERIES**, notamment, nous possédons une série de **TISSUS EXCLUSIFS**.

NOTA. — Notre mise en vente d'Articles de Fin de Saison, — commencée lundi dernier, — a obtenu un succès qui a dépassé de beaucoup notre attente. Les séries annoncées ont été si rapidement enlevées que nous n'avons pu satisfaire de nombreuses demandes de Lyon et des départements.

Dans le but d'être agréables à notre clientèle, nous mettrons en vente, sous peu de jours, de nouvelles Affaires aussi avantageuses que les précédentes. Leur nomenclature sera publiée dans les journaux.

A LA

PETITE MIONNE

17, Rue de la Barre

Modes, fournitures et arbustes pour salons, Chapeaux gais pour Dames depuis 3 fr. 60, toute maison vendant sérieusement au détail au même prix du gros.

A. ROYANÉ

1, Rue de la Préfecture, 1

Coiffures laine à » 45 et » 65
— chemille soie . . . 2 75 et 3 75
Capelines et Bécets, à . . . » 55 et 1 45
Robes d'Enfants 3 50 et 7 50
Fichus laine, depuis » 50
Pèlerines, depuis 1 75

PÈLERINES ET FICHUS

JUPONS, BAS, GILETS DE CHASSE

Robes et Manteaux d'enfants

line, il laissa retomber son bras sans apper.

Et, pris d'un insurmontable délire, il la passionnément ses lèvres à celles de la comtesse.

A ce contact, elle se réveilla effarée. En apercevant, debout auprès d'elle, un homme dont l'obscurité l'empêchait de scruter le visage, elle poussa un cri éperdu et s'élança hors du hamac.

Diaz voulut la retenir et l'étreindre, mais elle doula violemment à l'épaule le força à reculer... Il venait de recevoir un coup de dague et Florestan était devant lui.

Alors la comtesse, saisie d'une terreur effroyable, passa comme une flèche entre deux hommes et se prit à fuir en appelant au secours.

Diaz et Florestan restèrent face à face.

Étonné de l'attaque, l'Espagnol avait reculé en arrière; mais, toujours cauteux, il voulait, avant de riposter, savoir si était son agresseur.

Or, la nuit était complètement venue. Florestan était reculé du berceau où il s'était amassé de plus en plus comte; le vicomte se rua sur lui.

Il siffla ainsi quelques pas à l'un ivre de fureur et portant bette sur botte à son revers, l'autre rompant toujours et lançant les coups sans les rendre.

Florestan était blanc comme un lincoln. Il avait sur le cœur l'outrageant baiser que don Diégo avait donné à Dolorès; ce

baiser lui semblait une fêlissure. Ses lèvres tremblaient de rage; il essaya de parler et n'y put parvenir.

Diaz, au contraire, se calmait peu à peu.

Dès qu'il eut amené son ennemi à ciel découvert, dès qu'à l'indécise clarté des étoiles il eut reconnu le vicomte, sa figure hideuse revêtit une expression sardonique et presque joyeuse...

Cette fois il eût pu tuer M. de Morlac, auquel la colère faisait commettre nombre d'imprudences; loin de là, il continua de le ménager, se bornant à rompre encore et à éviter les atteintes du gentilhomme.

Et, tout en rompant, Diaz regagnait pas à pas la statue de Diane.

Il y arriva sans blessures.

Lorsque Florestan vit son homme adossé au piédestal, et, par conséquent, ne pouvant plus lui échapper, il lui envoya un formidable coup de pointe...

Mais au lieu de clouer Diaz au socle de la statue, la dague du vicomte s'émoussa inutilement contre le marbre. L'hidalgo avait glissé sous le fer comme une anguille et tourné l'angle du piédestal.

— Ah! tu as peur, démon! hurla M. de Morlac.

Un sourire strident lui répondit.

Florestan s'élança, fit en courant le tour de la statue et ne rencontra personne. Le Cousin du Diable avait disparu sans laisser plus de traces que l'oiseau dans l'air.

mille chances contre une pour que le vicomte fût massacré sur place.

De toute la vitesse de ses jambes, M. de Morlac se transporta sous sa fenêtre et tenta de remonter chez lui par le même chemin qu'il avait pris pour en descendre.

Mais la vigne, déjà ébranlée par lui lors de sa première entreprise, se brisait maintenant sous ses pieds ou lui restait aux mains. A peine s'était-il élevé au tiers de la muraille, qu'il retombait les genoux meurtris, les doigts ensanglantés, entraînant par larges lambeaux les pampres et les grappes.

Il fallait se résigner.

Alors, essayant la sueur qui lui trempait le visage, le gentilhomme tira sa dague du fourreau, se campa solidement sur ses jarrets, et, l'œil farouche, le sourcil froncé, il attendit.

Les voix et les lumières se rapprochaient.

Décrivait de vastes cercles, les chiens arrivaient, le museau collé au sol.

Encore trois minutes, et Florestan allait être découvert.

Soudain quelqu'un lui toucha l'épaule et ce mot vibra dans son oreille :

— Montez !

Le comte se retourna vivement.

Il n'y avait personne derrière lui. Seulement, le même éclat de rire infernal qui l'avait épouvanté tout à l'heure, traversa encore une fois l'étendue.

Florestan était brave.

Union électorale des Travailleurs sociaux. — Dimanche 25 courant, à deux heures, réunion publique, salle Rivoire avenue de Saxe, 242.

Citoyens. Depuis quinze ans de l'existence de la forme républicaine, retardés dans les voies parlementaire, les hommes dévoués au pouvoir ont négligé de prendre la défense des intérêts que vous leur avez confiés.

Le temps des atermoiements est passé: Plus d'hésitation, citoyens électeurs, répondez en masse à l'appel que vous fait la Commission des Vingt et Un du 3^e arrondissement, pour constituer définitivement la puissante organisation qui doit vaincre aux prochaines élections.

ORDRE DU JOUR :

Rapport de la Commission.
Discussion de l'organisation électorale.

CIRQUE PLÉGE

Aujourd'hui dimanche, spectacle à 3 heures et à 8 heures du soir.

Le programme sera des plus complets. Les frères Biavatta dans leurs exercices aériens, les clowns Lacoscoba, Roby, Batis, et les trois Mousmy, ainsi que les frères Passault, paraîtront dans de nouveaux intermèdes comiques.

La représentation du jour et du soir sera terminée par *La Route d'Italie*, pantomime en 7 tableaux.

Au 5^e tableau, grand divertissement napolitain, dansé par tout le corps de ballet.

Les écuyères, écuyers, gymnasiarques et clowns compléteront la première partie du spectacle.

La salle est très bien chauffée.
Vendredi, spectacle choisi.

SALLE MOLIERE, rue Pierre-Corneille, 49 et 51.

Dimanche 25 janvier, à 7 heures du soir, *le Médecin des Enfants*, drame en 5 actes.

DEMANDE D'EMPLOI

— Un homme marié, 32 ans, au courant du commerce, pouvant tenir une correspondance italienne, demande un emploi quelconque. — Bonnes références.
S'adresser rue Sébastien-Gryphe, 66, chez Cazina.

Un homme sérieux, 28 ans, bonne instruction, demande emploi de garçon de peine. Excellentes références.
Ecrire aux initiales A.G.M., rue Cuvier, 145.

ON DEMANDE

Une jeune fille de 13 à 14 ans, pour le montage de la chemise d'hommes, rue de la Barmade, 13, au 4, chez Madame Cordier.
Rémunérée de suite.

A Remettre pour cause de

LE PROGRÈS DE L'AIN
Journal démocratique quotidien, et une imprimerie, à Bourg (Ain). S'y adresser.

Altérations du Sang

Le meilleur de tous les dépuratifs, le seul véritablement efficace, contre les altérations et les impuretés du sang et des humeurs: Dartres, boutons, rougeurs, démangeaisons, migraines, névralgies, étourdissements, constipation, manque d'appétit, pâles couleurs, plaies, tumeurs, abcès, rhumatismes et douleurs en général. C'est le **VÉRITABLE SIROP de Bochet** lodé, de **BERTRAND aîné** (Exiger la signature). 40 ans de succès. No ice gratis. — Fl. 2 fr. 50 et 5 fr., 1^o 0 fr. 75 c. en sus. S'ad. ph. Bertrand aîné, Hantzer, succ., 21, place Bellecœur, Lyon, et toutes pharmacies.

Tribune libre

Union électorale des Travailleurs socialistes. — La commission des vingt-un, du 3^e arrondissement, prévient les citoyens qui auraient besoin de renseignements relatifs aux inscriptions électorales, qu'ils pourront se renseigner tous les soirs, de 8 à 10 heures, rue St Jacques, 5, où siège une permanence à cet effet.

Réunion plénière et privée de toutes les commissions de vingt un membres d'arrondissement, mardi 27 courant, à 8 heures du soir, chez le citoyen Farget, cafetier, cours Lafayette, 113.

Réunion publique à Villeurbanne, salle Dru, place des Maisons-Neuves, dimanche 25 janvier, à 2 heures du soir.

6^e Arrondissement. — Le 28 février, une fête de bienfaisance au profit de l'œuvre des fourneaux de la presse, sera donnée par la Fanfare Gauloise, aux Folles Bergère.

Le programme se composera d'une soirée musicale, d'une kermesse, d'un bal masqué, et travesti et d'une grande tombola.

Chevriers, maroquiniers. — La Chambre syndicale des chevriers et maroquiniers de la ville de Lyon et de la banlieue.

Dimanche 25 janvier, à deux heures précises, café Goutard, rue Garibaldi, 108, assemblée générale privée des sociétaires.

ORDRE DU JOUR :

Rendement de compte financier.
Renouvellement du bureau.
Questions diverses.
A cette réunion aura lieu le versement des cotisations et l'inscription des nouveaux adhérents.
On trouvera des lettres à la porte.
Le secrétaire: Perrillat.

Ouvriers en voitures. — Le syndicat mutuel des ouvriers en voitures de Lyon et la banlieue prie toute la Société d'assister à une réunion privée qui aura lieu le dimanche 25 janvier, à midi et demi, chez Peyssen, café du Jarr, rue Topin 25.

ORDRE DU JOUR :

Renouvellement du bureau.
Rendement des comptes de la Société
Cotisations.
On reçoit les adhérents.

Avis. — La Chambre syndicale des chaudronniers fer et similaires invite la corporation à une réunion générale, qui aura lieu à son nouveau local, rue Grôle, 38, au 2^e, à deux heures, au dimanche 25 janvier, à deux heures.
Le Secrétaire.

Conscrits du sixième arrondissement. — Aujourd'hui, dimanche, à 2 heures, café des Amis, rue Duguesclin, 121. Réunion de tous les conscrits du sixième arrondissement.

ORDRE DU JOUR :

Organisation de la lanfare.
Percaption des cotisations.
Le président: CAVAILLON jeune.

Appréteurs réunis. — Le syndicat professionnel rappelle à tous ses adhérents que c'est aujourd'hui, à midi et demi, qu'a lieu la réunion privée semestrielle, salle de la Gaîté philanthropique, 42, rue Trochet.

Tout adhérent n'ayant pas reçu sa lettre de convocation la fera à la porte.

Nota. — On recevra les nouveaux adhérents.

Le secrétaire: C. BALMOT.

Cercle de l'Union sociale de la Croix-Rouge. — Ce soir dimanche brillante soirée de famille, assaut de chant et tombola gratuite.

Le Secrétaire général: GUERS

Tourneurs robinetiers. — Les membres de la corporation sont prévus que l'assemblée générale annuelle aura lieu dimanche 25 courant, à huit heures du matin, au nouveau siège, rue Grôle, 38, au 2^e.

L'AVENIR DES FAMILLES

SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCES POUR RECONSTITUTION DES CAPITAUX
61, Rue de la République, LYON

Quatre Tirages par an

Liste des 215 numéros ayant droit au remboursement de cent francs par suite de la répartition du 17 janvier 1885, faite en présence des intéressés.

- 7 Rocket, à Montigny.
- 1236 Fournier, 14, rue Confort, Lyon.
- 2^e 65 Remillieux, quai Pierre-Soize, 15, Lyon.
- 3894 Roth, rent., rue du Plat, 2, Lyon.
- 4923 B.-E.-S., Lyon.
- 6152 Vernes d'Arlandes, 48, av. de Noailles, Lyon.
- 7381 Diot, avoué à Trévoux (Ain).
- 8610 Givord, cons. des Hypoth., Orléans (Loiret).
- 9839 Moulard, quai Saint-Vincent, 53, Lyon.
- 11068 Filliod, quai Saint-Vincent, Lyon.
- 12297 Ruby, nég., 4, gr. rue des Feuillants, Lyon.
- 13526 Perret, épiciier, 41, rue des Machabées, Lyon.
- 14755 Berger, rentier, 11, place Croix-Paquet.
- 15784 A. Margerand, 9, rue du Jardin des Plantes, Lyon.
- 17213 Rollet à Trévoux (Ain).
- 18442 C. Lambert, 26, rue Saint-Pierre, Lyon.
- 19671 Pinet, rue Saint-Joseph, 60, Lyon.
- 20900 Riso, négociant à la Vouille (Ardèche).
- 22129 J. Zo, 6, petite rue des Feuillants, Lyon.
- 23958 Bamet, 7, place des Squares, Lyon.

(A suivre)

Bourse de Lyon

Obligations		Actions	
Ville de Lyon 1885	57 75	Gas de Lyon	1090
Communes 1879	458	Terre-Noire	145
Ville de Paris 1869	408 70	Fond. de l'Alsace	340
— 1871	395 50	Cressant	18p2 50
de Marseille	375 30	Acier Martin	»
— 1879	363	Franch-Comté	126
— 1883	340	Loire	218
Paris-Lyon-Méditerranée	279	Mentrembert	957 50
— nouvelle	273 50	Saint-Brisson	280
Départ. Ardennes	273 50	Rive-de-Gier	»
— non vid.	273 50	Acie. St-Etienne	650
Lombardes anc.	307 50	Société Lyonnaise	»
— nouvelles	31 50	Créd. Russ. et Ind.	»
Banques	330 75	Société Lyonn.	»
Postale 1 ^{er} hyp.	362 75	Société Stéph.	»
— 2 ^e	344	Rue de Lyon	»
Portugaise	303 75	Comp. des Eaux	1400
Russ. 5 0/0	377	Dombes Sud-Est	»
Russ. 4 0/0	377	Croix-Rouge	»
Quatre-Cantons	308	Saxeaux-smiths	630
		Tramways	560

Bourse de Paris

5 0/0	79 95	Autrichien	62.
5 0/0 amortissable	81 75	Lombard	315
5 0/0 nouveau	81 75	Saragossa	»
4 1/2 0/0 (1883)	1 0 02	Nord-Espagne	518
5 0/0 Italien	97 05	Suez	1850
5 0/0 Espagne, ext.	68 1/8	Consolidé à Londres	99 7/8
5 0/0 Turc	8		
Egypt. 5 0/0 (1877)	231		
Banque de France	5100		
Crédit foncier	1325		
Crédit mobilier	285		
Crédit lyonnais	538		

Demandes partout

LE PILORI

Journal démocratique socialiste

Paraissant tous les samedis

SOMMAIRE :

La Commission des ouvriers sans travail de Paris. *Gustave Rouanet.*
Lettre de Patassoun, *Linoussie Patassoun.*
Le 21 Janvier, *Pagès.*
Réponse au « G-ga », *La Rédaction.*
Les bagnes industriels, *Verax.*
Galerie des Mascaron, *Verax.*
Une scène au grand cercle, *Anybody.*
Etc.

En vente chez tous les libraires et marchands de journaux.

Le Numéro 10 centimes

DÉPOT A LYON: RUE QUATRE-CHAPEAUX, 11

N° 145
L'AVENIR de LYON
BON D'ACHAT
25 Janvier 1885

Le No. doit être détaché tous les jours et conservé.

Le gérant: J.-B.-A. PAGÈS

Imprimerie M. Courtes, cours de la Liberté, 7

L'AVENIR

44, Rue Ferrandière, Lyon
H. VELLENOT, DIRECTEUR

ÉPICERIE buvette, herbage, charcuterie, Vaise, b. log., l.c. 250 fr., rec. 20 fr., prix 1,500 fr., aussi à saillir.

CAFÉ-COMPTOIR Brotteix, b. log., beau log., b. recettes, peu de frais, prix 2 000 fr.

CAFÉ-BRASSERIE à Rive-de-Gier, beau quartier, b. recettes, b. log., peu de frais, prix 5 000 francs, pressé.

A VENDRE

Quartier des Terreaux

COMMERCE

sans connaissances spéciales

TRAVAIL POUR DEUX DAMES

Prix : 1.000 Francs

AVEC FACILITÉS DE PAIEMENT

S'adresser au journal en formation

L'ÉCHO de LYON

Transféré: 4, rue Mercière, au 2^e

Pharmacie

LARDET
Pharmacie
Buccard
place des Jacobins 1,
Lyon.

Cette Pharmacie distribue gratuitement

Cafards, Rats

à l'aide des limitations de la loi, demi-prix: 50 cent.

Expédition franco par lettre postale de trois à six mois mandat-carte de 5 fr

Mme HERMANN

Avenir par les cartes, passage St-Pothin, 8

LA PERSÉVÉRANCE

Combien de personnes souffrant de poings de côté, d'oppression, de bronchites anciennes, de douleurs, d'irritation chronique de la gorge, de la poitrine ou de l'estomac, de névralgies tenaces fixées sur différents organes, ayant tout essayé, ont, en désespoir de cause, recouru à toute médication!

Le remède est pourtant bien simple. Pour être immédiatement soulagées et ensuite complètement guéries, il leur suffit de faire sur le siège du mal quelques applications du Topique Français.

Des milliers de malades ont expérimenté ce médicament, et il n'y a pas d'exemple qu'un seul d'entre eux ait été rebelle à sa bienfaisante action. Le Topique Français se trouve dans les principales pharmacies. Prix de 50 cent. à 2 francs.

Envoi franco contre timbres ou mandat adressés à M. CORNIET, pharmacien dépositaire, rue Octavio Mey, Lyon.

Exigez bien le nom: Topique Français.

BAR CONTINENTAL

Rue de la République, 62

Le plus beau et le plus luxueux de Lyon

CONSOMMATIONS DE PREMIER CHOIX

A LA GRANDE CONCURRENCE

19, rue Hippolyte-Flandrin

LYON — PRÈS LA RUE D'ALGÉRIE — LYON

Grand arrivage de papiers peints à des prix exceptionnels de bon marché.

Les annonces sont reçues aux bureaux du journal